

## Rapport public

**Date d'émission du rapport :** le 26 mars 2026**Numéro d'inspection :** 2026-1188-0002**Type d'inspection :**  
Incident critique**Titulaire de permis :** St. Joseph's Care Group**Foyer de soins de longue durée et ville :** maison de soins infirmiers Bethammi,  
Thunder Bay

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : du 23 au 26 mars 2026.

L'inspection concernait :

– Un signalement concernant un traitement administré de manière inappropriée ou incompétente à une personne résidente par le personnel.

Le **protocole d'inspection** suivant a été utilisé pendant cette inspection :

Prévention et gestion des chutes

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : Programme de soins

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1. de la LRSLD (2021)

#### **Non-respect du : paragraphe 6 (7) de la LRSLD (2021)**

Programme de soins

Paragraphe 6 (7) Le titulaire de permis veille à ce que les soins prévus dans le programme de soins soient fournis au résident, tel que le précise le programme.

Un membre du personnel n'a pas appliqué les mesures d'intervention de prévention des chutes pour une personne résidente, tel que le précise le programme de soins.

Sources : dossiers cliniques d'une personne résidente (programme de soins provisoire, évaluations et notes d'évolution), rapport d'incident critique, entretiens avec le personnel.

